



Syndicat  
Intercommunal  
des Eaux de  
Basse-Vigneulles  
et Faulquemont

## REUNION du COMITE

en date du Lundi 1<sup>er</sup> Février 2016

N/Réf. : COM/378/2016 HS/FP/NP  
V/Réf. :  
Objet :

Faulquemont, le 21.01.2016

### ORDRE du JOUR

#### I – ADMINISTRATION GENERALE

POINT N° 1.1 – Changement de Délégué – Commune de SORBEY

#### II – RESSOURCES HUMAINES

POINT N° 2.1 – Mise à jour du tableau des effectifs au 01.01.2016

#### III – FINANCES

POINT N° 3.1 – Subvention 2016 à ASPECT

POINT N° 3.2 – Propositions Budget Primitif 2016

POINT N° 3.3 – Indemnisation d'un abonné à HOLACOURT suite à une fuite d'eau

#### IV – POINTS ADOPTES par le BUREAU du 18.01.2016

#### V – DIVERS

- \* Procédures des périmètres de protection (Powerpoint)
- \* Mesures Vigipirate (Powerpoint)
- \* Station de Holacourt – Corrosion des conduites en inox (Powerpoint)
- \* Médiation de l'Eau (Powerpoint)

---

#### Direction et Services Administratifs

13, rue du Moulin - 57380 FAULQUEMONT - Tél : 03 87 29 30 31 - Fax : 03 87 29 36 30  
Site Internet : [www.sebvf.com](http://www.sebvf.com) - Courriel : [contact@sebvf.com](mailto:contact@sebvf.com)



Syndicat  
Intercommunal  
des Eaux de  
Basse-Vigneulles  
et Faulquemont

## PROCES-VERBAL REUNION du COMITE

en date du Lundi 1<sup>er</sup> Février 2016  
qui s'est déroulée à CREHANGE

Salle Créanto

N/Réf. : COM./1763/2016 NP

**Convocation du** : 08.01.2016  
**Membres en exercice** : 210  
**Membres présents** : 114  
**Procurations** : 14

**Président** : Monsieur BLANCHARD Pierre

### Étaient présents :

Messieurs DI ROSA Salvatore, FULLER Jean-Marc, DOYEN Bernard, MIDENET Angel, SEYER Lionel, BOY LOUSTAU Jean-Marie, LLORET Thierry, STEINMETZ Georges, FLAMENT Fabrice, DUCAMIN Emile, FOULIGNY Gilbert, ZUSATZ François, THIS Rémy, GAMBALONGA Richard, NOEL Pascal, HESSE Jean-François, SCHAMBIL Philippe, LEGENDRE Michel, BERNEZ Guillaume, BONHOURE Guillaume, GORI Jean-Marie, GRELOT Patrick, LOGNON Etienne, MEYER Christian, HOFFERT Etienne, SCHMITT Philippe, LEIDNER Jonathan, MULLER Alain, MARTINEZ Francis, ARCHIMBAUD Laurent, FEBREY Régis, MULLER Jean-Pierre, ZIMMERMANN Jean-Daniel, MELIN Raphaël, GABRIELE Egidio, CHAMPREUX Jean-Marc, BIANCHIN Bruno, HOLZ Jérôme, KOPPERS Alain, PIZZOL Roger, WILDENHAIN Philippe, PAYOT Laurent, KONIG Fernand, ALBERT Jérôme, DALMARD Eric, HOULLON Marc, GERARDIN Alain, MOLTER Bernard, KREIS Jean-Luc, MULLER Rémy, FEGER Michel, LALLEMENT Denis, KAPFER René, HENRY Michel, HENRY Yannick, DAMAS Gilles, SIDOU Gérard, JULLIER Bernard, LEBLEU Clément, HAHN Daniel, THIELEN Eugène, POINSIGNON Rémi, FAVIER Thomas, JACQUEMIN Maurice, JACQUEMIN Robert, FLEURENCE Anthony, HINSCHBERGER Daniel, MULLER Jean-Claude, HINZ Nicolas, LEROY Jean-Marie, WEHRUNG Jean-Nicolas, COLIN Jean-Yves, GARCIA-CANO Raphaël, JOUAN Patrick, LAURENT Dominique, POIRIER Michel, GIRARD Guy, POINSIGNON Gilles, LEQUY Norbert, MALARD Pascal, KUGLER Alain, FORET René, MORYS Jean, GRIMMER Didier, THILL Pierre, LAUDET Yvon, RESLINGER Rémy, BACH Gilbert, GRIVEL Patrick, PERES DOS REIS François, FROMOND Yoann, LANG Paul, CHERY Cyril, DUBOIS Xavier, THONNON Gilbert, MANTZER Philippe, LEROY Stéphane,

Mesdames GEORGES Evelyne, KAHL Nicole, CANTERI Patricia, CAULIER Marie-Laëtitia, FROHWERK Graziella, KIRCHNER Martine, FRANCOIS Francine, LECLERE Eliane, BUGOT Isabelle, SOUCHON Karine, STAUB Danièle, PINTARIC Edith, DODERMANN-PADOIN Dominique, POINSIGNON Marie-Laure, HORY Marie-Claire, HARTARD Anne-Marie,

### Ont donné procuration :

Madame DIDIER Julie	à	Monsieur STEINMETZ Georges
Monsieur GIAMBERINI Luc	à	Monsieur GORI Jean-Marie
Monsieur LARISCH Jean-Paul	à	Monsieur BERNEZ Guillaume
Monsieur SCHLOUPT Denis	à	Monsieur MEYER Christian
Monsieur BECKER Stéphane	à	Monsieur MULLER Alain
Madame CHABEAUX Elisabeth	à	Monsieur FEBREY Régis
Monsieur MILAZZO Marcel	à	Monsieur PIZZOL Roger
Monsieur KLEIN Sylvain	à	Madame STAUB Danièle
Monsieur BECKER Daniel	à	Monsieur LEBLEU Clément
Madame OSTER-FLON Sandrine	à	Madame DODERMANN-PADOIN Dominique
Monsieur LOUYOT Jean-Marie	à	Monsieur FAVIER Thomas
Monsieur GAUTIER Jean-Marie	à	Monsieur BLANCHARD Pierre
Monsieur BIR Dominique	à	Madame POINSIGNON Marie-Laure
Monsieur DUMET Gérard	à	Monsieur LEQUY Norbert

### Excusés :

Madame le Receveur Syndical,

Messieurs SIMONET Frédéric, ARNOULD Armand, NOTAT Sébastien, LAVERGNE François, MICHEL Victor, JEANRONT Samuel, BALLASSE Luc, HOMBOURGER Michel, SAMSON Alexandre, LEROY Hervé, GANDAR Romain, KARMANN Bertrand, SCHUSTER Eric, MICHEL Didier, HUSSON Jean-Philippe, TRIBOUT Jean-Charles,

Mesdames LOSSON-GROMANGIN Astrid, RIBEIRO Christelle, HEROLD Marie-Ange, WEISBECKER Sylvie.

### Étaient également présents :

Monsieur SIAT Hervé, Directeur Général des Services  
Madame PICH Francine, Adjointe du Directeur  
Monsieur ROEMER Stéphane, Ingénieur

### Direction et Services Administratifs

13, rue du Moulin - 57380 FAULQUEMONT - Tél : 03 87 29 30 31 - Fax : 03 87 29 36 30  
Site Internet : [www.sebvf.com](http://www.sebvf.com) - Courriel : [contact@sebvf.com](mailto:contact@sebvf.com)

## **I – ADMINISTRATION GENERALE**

*Rapporteur : Monsieur BLANCHARD Pierre, Président du SEBVF*

### **POINT N° 1.1 – Changement de Délégué – Commune de SORBÉY**

Suite au décès de Monsieur BRIOT Jean-Paul, le Conseil Municipal de la Commune de SORBÉY a procédé à l'élection d'un nouveau délégué.

Par délibération du 18.12.2015, ce dernier a nommé M. LEQUY Norbert comme délégué titulaire.

**Ce nouveau délégué est installé officiellement dans sa fonction.**

**DISCUSSION : --**

## **II – RESSOURCES HUMAINES**

*Rapporteur : Monsieur BLANCHARD Pierre, Président du SEBVF*

### **POINT N° 2.1 – Mise à jour du tableau des effectifs au 01.01.2016**

Il convient de mettre à jour le tableau des effectifs au 1<sup>er</sup> janvier 2016, en supprimant :

- \* 1 poste à 20/35<sup>ème</sup> d'Adjoint Administratif 1<sup>ère</sup> Classe (licenciement pour inaptitude à ses fonctions),
- \* 1 poste de Technicien Principal 2<sup>ème</sup> Classe (retraite),
- \* 1 poste d'Adjoint Technique 1<sup>ère</sup> Classe (mutation).

GRADES	Catégorie	Postes ouverts	Postes pourvus		Dont temps non complet
			Personnel permanent Titulaire Stagiaire	Autres	
<b><u>ADMINISTRATIF</u></b>					
Attaché	A	1	1		
Adjoint Administratif Principal 1 <sup>ère</sup> Classe	C	2	2		
Adjoint Administratif Principal 2 <sup>ème</sup> Classe	C	1	1		
Adjoint Administratif 1 <sup>ère</sup> Classe	C	1	1		
Adjoint Administratif 2 <sup>ème</sup> Classe	C	6	5		1 x 24/35 <sup>e</sup>
<b>S/TOTAL (1)</b>		<b>11</b>	<b>10</b>		
<b><u>TECHNIQUE</u></b>					
Directeur Gal des Services Ingénieur en Chef de Classe Exceptionnelle	A	1	1		
Ingénieur	A	1	1		
Technicien Principal 1 <sup>ère</sup> Classe	B	1	1		
Technicien Principal 2 <sup>ème</sup> Classe	B	0	0		
Agent de Maîtrise Principal	C	3	2		
Agent de Maîtrise (1)	C	6	6		
Adjoint Technique Principal 2 <sup>ème</sup> Classe	C	2	2		
Adjoint Technique 1 <sup>ère</sup> Classe	C	1	1		1 x 31/35 <sup>e</sup>
Adjoint Technique 2 <sup>ème</sup> Classe	C	8	6	1	1 x 5/35 <sup>e</sup> 1 x 24/35 <sup>e</sup>
<b>S/TOTAL (2)</b>		<b>23</b>	<b>20</b>	<b>1</b>	
<b><u>DIVERS</u></b>					
Apprenti – BTS en alternance Comptabilité		1		1	
Apprenti – BAC PRO en alternance Travaux Publics		1		1	
<b>S/TOTAL (3)</b>		<b>2</b>		<b>2</b>	
<b>TOTAL (1 + 2 + 3)</b>		<b>36</b>	<b>30</b>	<b>3</b>	

2 disponibilités : 2 Agents de Maîtrise (1)

**DISCUSSION : --**

## **DECISION :**

Sur avis favorable du Bureau en date du 18.01.2016, le Comité, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ADOPTE le tableau des effectifs ci-dessus à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016.

## **III – FINANCES**

*Rapporteur : Monsieur BLANCHARD Pierre, Président du SEBVF*

### **POINT N° 3.1 – Subvention 2016 à ASPECT**

Chaque année, depuis sa création, le Président de l'Association ASPECT nous fait parvenir un appel à subvention, ainsi qu'une demande d'acompte au titre des tickets restaurant pour l'année en cours, document non réceptionné à ce jour.

## **DISCUSSION : --**

## **DECISION :**

Sur avis favorable du Bureau en date du 18.01.2016, le Comité, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

AUTORISE le Président à inscrire au Budget Primitif 2016 les sommes suivantes :

- compte 67430 Subvention Amicale du Personnel	16 000,00 €
- compte 64740 Versement aux autres œuvres sociales (au titre des tickets restaurant)	9 000,00 €

### **POINT N° 3.2 – Propositions Budget Primitif 2016**

En fonction des inscriptions de travaux 2016 et des soldes des programmes, je vous propose de voter le Budget Primitif 2016 du Syndicat des Eaux.

## **DISCUSSION :**

**M. BLANCHARD** : lors du Comité de Juin 2016, il faudra débattre sur la convention avec l'ABRM pour les reversements de la Pollution Domestique et la Modernisation des Réseaux.

## **DECISION :**

Sur avis favorable du Bureau en date du 18.01.2016, le Comité, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ADOPTE le Budget Primitif 2016 comme suit :

* Dépenses et recettes d'investissement	2 315 000,00 €
* Dépenses et recettes d'exploitation	6 469 000,00 €
<b>Soit un Budget Général de</b>	<b>8 784 000,00 €</b>

Ainsi que le prévoit l'article L.212-2 du CGCT, le présent Budget Primitif a été voté par l'assemblée délibérante au titre du chapitre.

### **POINT N° 3.3 – Indemnisation d'un abonné à HOLACOURT suite à une fuite d'eau**

Lors de la réunion du 18.05.2015, le Bureau Syndical a fixé les modalités et le seuil minimal des indemnités de dégâts sur cultures suite à des travaux du SEBVF.

Il convient d'examiner un nouveau dossier conformément à la délibération du Bureau Syndical du 18.05.2015.

Une fuite a nécessité d'intervenir dans une parcelle de blé à HOLACOURT. La surface endommagée est de 2 800 m<sup>2</sup>. Selon le barème précité, l'indemnisation s'élève à 701,19 € La parcelle de blé est exploitée par M. NOIREZ Jérôme de HOLACOURT.

**DISCUSSION** : --

**DECISION** :

**Le Comité, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**AUTORISE le Président à mandater la somme de 701,19 € à M. NOIREZ Jérôme de HOLACOURT.**

### **IV – POINTS ADOPTES par le BUREAU du 18.01.2016**

***Rapporteur : Monsieur BLANCHARD Pierre, Président du SEBVF***

**A – Liste des marchés conclus en 2015** : le tableau en annexe 1 présente les marchés conclus par le Syndicat en 2015. Ce tableau sera également consultable sur le site internet.

**B – Contrat de maintenance PROMINENT Chloration de HOLACOURT** : autorisation de signer le contrat d'entretien qui sera effectif à compter du 1<sup>er</sup> mars 2016 et renouvelable chaque année par tacite reconduction.

**C – Demande de subvention – Travaux de réhabilitation de 5 réservoirs syndicaux** : autorisation de solliciter une aide financière au Conseil Départemental de la Moselle pour les travaux de réhabilitation des 5 réservoirs.

**D – Ouverture d'une ligne de trésorerie** : autorisation d'ouvrir auprès de la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel une ligne de trésorerie dans la limite du plafond fixé à 300 000,00 € et à signer le contrat à intervenir (annule et remplace le point de la réunion du Bureau du 23.11.2015 et du Comité du 09.12.2015).

**DISCUSSION** : --

**DECISION** :

**Le Comité PREND ACTE des décisions prises par le Bureau du 18.01.2016.**

## V – DIVERS

### \* Procédures des périmètres de protection (Powerpoint – Stéphane ROEMER)

Par délibération en date du 22 octobre 2009, le SEBVF a sollicité la Déclaration d'Utilité Publique des travaux en vue :

- de la dérivation des eaux destinées à la consommation humaine, prélevée sur les forages F1, F2, F3, F4, F5 situés sur la commune de Haute-Vigneulles ainsi que sur les forages 602 et 605 situés sur la commune de Créhange,
- de l'établissement des périmètres de protection autour de ces points d'eau,
- de la fixation des périmètres de protection de ces points d'eau,
- de l'autorisation d'utilisation de l'eau prélevée à des fins de consommation humaine.

L'établissement des périmètres de protection a pour but de réglementer ou d'interdire certaines activités dans l'environnement du point d'eau de manière à préserver la qualité des eaux. Du point de vue réglementaire, la procédure est conduite conformément à l'article L.1321-1 du Code de la Santé Publique.

Un rapport d'hydrogéologue agréé a été émis par Mme KAM-LARQUE en novembre 2012. Ce rapport dresse l'état de la ressource, examine la qualité de l'eau captée, l'état de vulnérabilité de ces forages, énonce les prescriptions en vue de la protection sanitaire et définit les limites des différents périmètres de protection.

- Deux périmètres de protection éloignée ont été proposés : le premier pour les 5 forages de Haute-Vigneulles et le second pour les deux forages de Créhange.
- Trois périmètres de protection rapprochée ont été proposés respectivement pour les forages F1 à F4, le forage F5 (tous les 5 de Basse-Vigneulles) et les deux forages F602 et F605 de Créhange.

Des servitudes sont instituées sur les terrains de périmètres de protection rapprochée comme l'interdiction de création de tout sondage, ouvrage, forages géothermiques et captage d'eau de plus de 25m de profondeur pour Créhange (10m de profondeur pour Haute-Vigneulles).

- Chaque forage possède son propre périmètre de protection immédiat sauf pour les forages F1 et F2, compte-tenu de la proximité, qui disposent du même périmètre de protection immédiat. Pour le périmètre de protection éloignée les sondages géothermiques seront soumis à déclaration préalable auprès des services de l'ARS.

Les terrains inclus dans les périmètres de protection immédiats doivent être clôturés et acquis en pleine propriété par le SEBVF dans un délai de 1 an à compter de la signature de l'arrêté préfectoral, par voie amiable ou par voie d'expropriation si nécessaire et concerne les emprises suivantes :

- CREHANGE : M. SCHMITT Charles et Mme PIERRET Francine pour le rachat d'une bande de 3 m (70 ca) de la parcelle n°491 Section 15 (Parcelle n°491 vendu par le SEBVF en 2006, mais dont nous devons racheter une partie)

- HAUTE-VIGNEULLES : M. et Mme POINSIGON Frédéric pour la régularisation de la parcelle 207 (échange SEBVF – POINSIGNON : régularisation en cours mais comme le Livre Foncier n'a pas été mis à jour, la procédure doit être initiée).

M. GUELLE, Géomètre à Forbach, a été désigné Commissaire Enquêteur par le Tribunal Administratif de Strasbourg. Les services de la Préfecture de la Moselle doivent prochainement prendre un arrêté fixant les dates de l'enquête publique, à savoir sur une plage de 15 jours du 1<sup>er</sup> mars au 15 mars 2016 avec une permanence du Commissaire Enquêteur :

- à la Mairie de Créhange le 15 mars 2016 de 14 h 00 à 16 h 00
- à la Mairie de Haute-Vigneulles le 4 mars 2016 de 10 h 00 à 12 h 00.

Un dossier sera également déposé à Bambiderstroff et à Faulquemont, en Mairie, sans registre ni permanence.

L'achèvement de la procédure sera ponctué d'un arrêté préfectoral.

**\* Mesures Vigipirate (Powerpoint – Hervé SIAT)**

**\* Station de Holacourt – Corrosion des conduites en inox  
(Powerpoint - Stéphane ROEMER)**

**\* Médiation de l'Eau (Powerpoint – Hervé SIAT)**

**DISCUSSION : --**

## Liste des Marchés Publics du SEBVF conclus en 2015

Numéro du marché	Nature	Procédure	Intitulé du marché	Numéro du lot	Intitulé du lot	Titulaire	Montant €HT (année complète)	Date de Notification	Durée
<b>2015-088-F/MAPA</b>	FCS	MAPA	Maintenance des organes de régulation			BAYARD	Mini : 8 000,00 Maxi : 25 000,00	03/04/2015	1 an + 3 ans
<b>2015-089-F/MAPA</b>	FCS	MAPA	Fourniture et livraison de matériaux de travaux publics (calcaire, laitier, sable) pour le remblais des fouilles			TRANSPORTS KOCH	Mini : 8 000,00 Maxi : 22 000,00	27/11/2015	1 an + 3 ans
<b>2015-090-S/MAPA</b>	Service	MAPA	Prestations de détection de fuites d'eau par méthode corrélative et acoustique (2016-2018)			Est Détection Réseaux	Mini : 10 000,00 Maxi : 29 000,00	10/11/2015	1 an + 2 ans
<b>2015-091-F/MAPA</b>	FCS	MAPA	Fourniture de produits de traitement pour l'usine de décarbonatation de Basse-Vigneulles	1	Chaux éteinte en vrac	Carrières et Fours à Chaux de Dugny	Mini : 28 000,00 Maxi : 55 000,00	19/05/2015	1 an
				2	Chlorure ferrique en vrac	BRENNTAG	Mini : 5 500,00 Maxi : 10 000,00	18/05/2015	1 an
				3	Chlorite de sodium	BEAUSEIGNEUR	Mini : 2 400,00 Maxi : 6 500,00	18/05/2015	1 an
				4	Acide chlorhydrique	ADIPAP	Mini : 1 100,00 Maxi : 2 500,00	18/05/2015	1 an
				5	Polymères en poudre	BRENNTAG	Mini : 1 400,00 Maxi : 5 500,00	18/05/2015	1 an
<b>2015-092-F/MAPA</b>	FCS	MAPA	1 pompe pour le forage 3 de Basse-Vigneulles			GRESSIER ET FILS	7 117,80	08/04/2015	
<b>2015-093-T/MAPA</b>	Travaux	MAPA	Mise en sécurité des réservoirs			ATELIER DU METAL	Mini : 20 000,00 Maxi : 89 000,00	06/05/2015	1 an
<b>Accord cadre</b>	FCS	AO	Fourniture d'électricité			EDF et ENERGEM		07/09/2015	4 ans
<b>2015-094-F/AO</b>	FCS	AO	Fourniture d'électricité			ENERGEM	selon cadre de devis	18/09/2015	2 ans
<b>2015-095-PI/MAPA</b>	PI	AO	Maitrise d'œuvre de réhabilitation de réservoirs			LVRD	32 970,00	23/06/2015	3 ans

Le 14.12.2015